

# GERONT'INFOS

## L'INFO DES PROS DE LA GERONTO

N°11 | JANVIER / FEVRIER / MARS 2020 |



## AGENDA

### JANVIER 2020

**Lundi 20 janvier 2020 de 14h à 16h30**

**Santé croisée propose un dépistage du diabète** au Centre social les Musardises- 32 rue des musardises 13015 Marseille  
Entrée libre et gratuite

**Jeudi 23 Janvier 2020 de 9h30 à 11h30**

Démarrage de la 2ème session de l'**action « Alimentation, plaisir, santé et petit budget »** proposée par le Pôle Infos seniors Marseille Nord.

Ce programme de prévention gratuit, composé de **4 ateliers d'informations** animés par une diététicienne et une C.E.S.F. et 4 ateliers cuisine, s'adresse aux personnes de 60 ans et plus résidant sur le territoire nord de Marseille, pouvant venir accompagnées de leur aidant ou de leur intervenante à domicile.

⇒ *1er atelier d'informations à l'AFAD 28, traverse des deux tours 13013 Marseille – Informations et inscriptions : Pôle Infos seniors Marseille Nord 04.91.60.37.16*

**Lundi 20 janvier 2020 à 14h**

**Réunion Cadre du Pôle Infos seniors Marseille Sud Est** à la résidence La Roseraie de St Tronc - 273 boulevard Paul Claudel 13010 Marseille :

Déroulé : présentation de l'activité 2019 du Pôle et des perspectives 2020.

⇒ *Inscriptions par mail auprès de [j.russo@ccas-marseille.fr](mailto:j.russo@ccas-marseille.fr) ou [s.moutte@ccas-marseille.fr](mailto:s.moutte@ccas-marseille.fr) jusqu'au 13/01/2020.*

**Lundi 27 janvier 2020 à 14h**

**Réunion Cadre du Pôle Infos seniors Marseille 4/12** au CGD Montolivet 176 avenue de Montolive 13012 Marseille

Déroulé : présentation de l'activité 2019 du Pôle et des perspectives 2020

⇒ *Inscriptions par mail [cluc.estgeronto@laposte.net](mailto:cluc.estgeronto@laposte.net)*

**Mardi 28 janvier 2020 de 9h à 17h**

**Formation gratuite SAVOIR SENIORS SANTE sur 3 jours** (28/01 ; 03/02 et 11/02) organisée par le Codeps13 dans les locaux du Pôle Infos seniors Marseille Centre - 64 rue longue des capucins 13001 Marseille au 4<sup>ème</sup> étage.

⇒ *Infos et inscriptions sur ce lien <http://www.codeps13.org/a/16/formation-savoir-senior-sante-comprendre-les-fondamentaux-de-l-equilibre-nutritionnel-des-seniors-pour-mieux-les-accopagner/> ou auprès de Valerie BOYER 04.91.81.68.49*



## EDITO

Votre Newsletter fait peau neuve pour cette nouvelle année ! Après s'être refait une beauté en 2019 (nouvelle mise en page), nous devenons « Géront'infos, l'info des pros de la géronto » et élargissons notre périmètre de diffusion au territoire d'Aubagne La Ciotat ! Vous recevrez désormais tous les trimestres, une newsletter qui recensera l'essentiel de l'actualité dans les Bouches du Rhône « Sud » « Géront'infos, l'info des pros de la géronto » !

L'ensemble du comité de rédaction vous souhaite pour cette nouvelle année l'accomplissement de nombreux projets, de belles réalisations et de futures collaborations pour le bien-être et l'accompagnement des personnes âgées de notre territoire !

Le comité de rédaction

## S'INSCRIRE/SE DESINSCRIRE

Pour s'inscrire et ou se désinscrire à Marseille Géront'infos, rien de plus simple : envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : [marseillegerontinfos@gmail.com](mailto:marseillegerontinfos@gmail.com)

## LE COMITE DE REDACTION

Centre gérontologique départemental - G.C.S. P.G.A.M - M.A.I.A. Marseille - MAIA Aubagne La Ciotat - Inter-Parcours Handicap 13 - Pôles Infos Seniors de Marseille - Pôle Info Seniors Garlaban Calanques - Pôle Services à la Personne P.A.C.A – URIOPSS PACA Corse

**Jeudi 30 janvier 2020 à 14h**

**Réunion Cadre du Pôle Infos seniors Marseille Centre**

**Attention à partir du 01/01/2020 les réunions d'informations et les conférences deviennent itinérantes et seront accueillies au sein d'établissements partenaires présents sur le territoire du Pôle Centre (résidences seniors, Ehpad, etc)**

**Cette réunion cadre se déroulera à la Résidence Service Seniors Les Girandières au 150 rue de Lodi 13006 Marseille**

**Déroulé :** présentation de l'activité 2019 du Pôle et des perspectives 2020.

⇒ Inscriptions par mail [samantha.mendy@entraide.asso.fr](mailto:samantha.mendy@entraide.asso.fr)

**Jeudi 30 janvier 2020 à 9h30**

**Plénière du Réseau Santé Mentale Logement** 11è/12è à l'hôpital Valvert - 78 bd des Libérateurs 13011 Marseille.

⇒ Inscriptions obligatoires auprès de [jordane.arnaud@ch-edouard-toulouse.fr](mailto:jordane.arnaud@ch-edouard-toulouse.fr)

**Jeudi 30 janvier 2020 de 13h30 à 17h :**

Rencontre sur le thème « **la protection juridique et les changements liés à la mise en place de l'habilitation familiale** » en présence de **Mme Aurélie LE FALCH'ER, Juge des tutelles.** Evènement organisé par le collectif des Assistantes Sociales au Centre Gérontologique Départemental (amphithéâtre du pavillon Garlaban, 176, av. de Montolivet 13012 Marseille).

⇒ Inscription gratuite mais obligatoire par mail avant le 13 janvier : [vanessa.tomasini@cgd13.fr](mailto:vanessa.tomasini@cgd13.fr)

**Vendredi 31 Janvier 2020 de 13h30 à 16h30**

**Réunion cadre du Pôle Infos seniors Marseille Nord** à l'EHPAD St Barthélémy St Jean de Dieu (salle d'animation) - 72 avenue Claude Monet 13014 Marseille.

**Déroulé :** présentation de l'activité 2019 du Pôle et des perspectives 2020.

⇒ Inscriptions : [christine.fusinati@gerontonord.com](mailto:christine.fusinati@gerontonord.com) ou au 04.91.60.37.16

## **FEVRIER 2020**

**Lundi 3 février 2020 à 14h30**

**Comité technique du Pôle Infos seniors Marseille Sud Est** dans les locaux du CCAS - 11 rue Borde 13008 Marseille. (thématique à définir)

⇒ Inscriptions par mail auprès de [j.russo@ccas-marseille.fr](mailto:j.russo@ccas-marseille.fr) ou [s.moutte@ccas-marseille.fr](mailto:s.moutte@ccas-marseille.fr)

**Mardi 4 février 2020 de 9h à 12h30**

**L'association In Città organise une rencontre/débat sur la santé mentale à Marseille « Cadre de vie cadre bâti, quel bonheur ? »** à

l'association In Città, 5 avenue André Bacon 13013 Marseille

⇒ Inscription obligatoire par mail :

[confsantementale.incitta@gmail.com](mailto:confsantementale.incitta@gmail.com)

**Mercredi 5 février 2020 de 10h00 à 12h00**

**Atelier cuisine intergénérationnel organisé par l'association Silver Fourchette**, Collège Jean Jaurès à la Ciotat avec la participation des élèves.

⇒ Inscriptions auprès de la Maison du Bel Âge de Ceyreste au

04 13 31 57 16

**Vendredi 7 février 2020 à 10h**

**Le Centre Technique Régional de la Consommation et le Pôle Infos seniors Marseille Centre** s'associent pour faciliter l'accès aux droits à l'information et à la défense des consommateurs et proposent une **Conférence destinée aux seniors sur le thème du « Démarchage téléphonique et à domicile »**. La conférence se déroulera à la résidence Victoria Palazzo - 96 rue de la République 13002 Marseille.

⇒ Inscriptions par mail [clic.marseillecentre@entraide.asso.fr](mailto:clic.marseillecentre@entraide.asso.fr) ou par téléphone 04.91.90.56.22

**Jeudi 16 février 2020 à 14h**

**Comité technique du Pôle Infos seniors Garlaban-Calanques** au Centre Hospitalier d'Allauch

⇒ Renseignements par mail :

[ageoffroy.garlabancalanques@gmail.com](mailto:ageoffroy.garlabancalanques@gmail.com)

**Mardi 18 février 2020 de 10h à 17h**

**Tables rondes organisées par Domitys à destination des seniors et des professionnels sur la Réforme des remboursements : soins dentaires, optique et audition** à la résidence Domitys La Badiane

13 Boulevard Mirabeau 13003

⇒ Participation libre et gratuite

**Lundi 24 février de 10h00 à 12h00 :**

**Conférence gourmande "Prendre soin de son alimentation après 60 ans"** organisée par l'association Silver Fourchette au Pôle animation Lakanal.

⇒ Inscriptions auprès du Pôle seniors Aubagne au 04 42 70 32 38

**Lundi 24 février 2020 à 14h**

**Comité technique du Pôle Infos seniors Marseille 4/12** au CGD Montolivet 176 avenue de Montolivet 13012 Marseille

**Jeudi 27 février 2020 à 14h**

**Comité technique du Pôle Infos seniors Marseille Centre** au 64 rue longue des capucins 13001 Marseille au 4<sup>ème</sup> étage sur la thématique **« Information et défense des droits des consommateurs seniors »** Le CTCR Paca interviendra pour présenter ses missions et faciliter l'accès aux droits à l'information et à la défense des consommateurs «seniors» pour les professionnels accompagnants des seniors et témoins d'abus de faiblesse, de contrat abusif, facture irrégulière, démarchage abusif etc...

⇒ Inscriptions par mail [samantha.mendy@entraide.asso.fr](mailto:samantha.mendy@entraide.asso.fr)

**Mardi 3 mars 2020 de 10h à 17h**

**Tables rondes à destination des seniors et des professionnels sur**

**Le thème de la Télémédecine et du Dossier Médical Partagé**

à la Résidence Domitys La Badiane 13 boulevard Mirabeau

13003 Marseille – Participation libre et gratuite

**Mardi 11 mars 2020 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30**

**Check up Santé Seniors gratuit** organisé par la Mutualité Française et la Mairie du 15/16<sup>ème</sup> arrondissement à la Maison Municipale d'arrondissement - 2 Boulevard Ledru Rollin 13015 Marseille.

**Jeudi 12 mars 2020 à 14h**

**Réunion d'information du Pôle Infos seniors Garlaban-Calanques** à Aubagne

⇒ Renseignements par mail :

[ageoffroy.garlabanocalanques@gmail.com](mailto:ageoffroy.garlabanocalanques@gmail.com)

**Vendredi 13 mars 2020 de 13h30 à 16h30**

**Comité technique** thématique au Pôle Infos seniors Marseille Nord : **« Retour à domicile, quelles solutions et quelles coordinations entre les acteurs ville / hôpital (cliniques, EHPAD...) ? ».**

Au travers de situations individuelles présentées par les professionnels présents, il s'agira, avec l'appui d'acteurs experts, de définir ensemble des consensus, outils (fiche de bonnes pratiques...), ou actions.

⇒ Lieu : Salle d'animation EHPAD St Barthélémy St Jean de Dieu - 72 avenue Claude Monet 13014 Marseille.

⇒ Inscriptions : [christine.fusinati@gerontonord.com](mailto:christine.fusinati@gerontonord.com) ou au 04.91.60.37.16

**Vendredi 20 Mars 2020 de 9h à 17h - SAVE THE DATE**

**3<sup>ème</sup> édition de la Journée des Seniors « Bien-être / Bien-vieillir »**

organisée par les Pôles Infos seniors Marseillais avec le soutien de la CNSA dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes du bel âge et le soutien du Comité Régional de Coordination de l'action sociale AGIRC / ARRCO.

Au programme : Nombreuses nouveautés au travers de conférences thématiques, ateliers d'initiations, animations diverses, stands d'informations...

⇒ **Lieu : Palais des Congrès / Parc Chanot**

⇒ **Entrée libre et gratuite**

**Du 23 mars ou 27 mars 2020 de 9h à 18h**

**Essai gratuit de combinaison simulateur de vieillissement réservée aux professionnels uniquement** à la résidence Domitys La Badiane (possibilité de réserver un créneau).

⇒ **Contact Emmanuelle FREMIN** [emmanuelle.fremin@domitys.fr](mailto:emmanuelle.fremin@domitys.fr)

**Lundi 30 mars 2020 à 14h**

**Réunion d'information (thème à confirmer) du Pôle Infos seniors Marseille 4/12** au CGD Montolivet 176 avenue de Montolivet 13012

⇒ Inscription par mail [clic.estgeronto@laposte.net](mailto:clic.estgeronto@laposte.net)



## CE TRIMESTRE, ZOOM SUR....

### **Les Communautés Professionnelles Territoriales de santé**

La stratégie « Ma Santé 2022 » annoncée en septembre 2018 par le président de la république propose un **ensemble de mesures** pour organiser et transformer notre système de santé en profondeur. La priorité est mise notamment sur la prévention, le renforcement du temps médical, le développement des centres de santé (...) et la nécessaire coopération entre les professionnels.

**En matière d'exercice coordonné et d'organisation des soins de proximité**, le développement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) est au cœur du plan « Ma santé 2022 »

#### **Mais concrètement...**

##### Qu'est-ce que les CPTS ?

Une CPTS est un regroupement de professionnels médicaux ou paramédicaux qui décident de s'organiser **autour d'un projet médical et médico-social commun** sur un **territoire défini**.

##### Quels objectifs et quelles missions ?

Ce regroupement et ce mode d'organisation sont nés d'un besoin des professionnels de **travailler en collaboration et de manière coordonnée** pour répondre à un besoin de santé non suffisamment comblés sur un territoire et fluidifier le parcours de soin des patients.

Ainsi, les CPTS doivent répondre à **4 missions socles « prioritaires »** :

- l'accès facilité à un médecin traitant ;
- la prise en charge des soins non programmés ;
- l'organisation des parcours pluriprofessionnels ;
- la prévention.

##### Quelle démarche pour constituer une CPTS ?

Une **lettre d'intention** doit être déposée à l'Agence Régionale de Santé qui valide ou non le pré-projet lui conférant ainsi **un caractère officiel**. Le **projet de santé** est ensuite élaboré par le porteur de la CPTS puis présenté à l'ARS pour approbation. L'approbation du projet se concrétise par la **signature du contrat d'adhésion à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel** (aide financière versée proportionnellement au bassin de population couvert par la CPTS et à l'étendue des missions conduites).

## NOUVEAUTES DU SECTEUR



### **Création d'un réseau d'entraide solidaire de lutte contre l'exclusion numérique des seniors (A compter de Janvier 2020)**

Grâce au soutien de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, la Fondation Bruneau et Malakoff Médéric Humanis, l'association Géront'O Nord, porteuse du dispositif « *Pôle Infos seniors Marseille Nord* » développe une action ayant pour objectif la **création de lien social et le soutien entre pairs**.

Il s'agit de **mobiliser des seniors autonomes** désirant s'engager dans une **démarche bénévole et citoyenne**, pour intervenir au domicile des personnes âgées dans l'incapacité de sortir de leur logement.

L'objectif de ces rencontres : initier ce public par le biais de la **découverte et l'aspect ludique (jeux, réseaux sociaux...)** à **l'outil informatique**, ainsi que les **démarches en ligne pour lutter contre leur exclusion numérique**.

Les futurs bénévoles seront accompagnés et formés par une chargée de projet. Les frais de déplacement et le matériel informatique seront pris en charge par l'association.

En vue de la mise en œuvre de cette action nous recherchons dans le 13, 14, 15 ou 16<sup>ème</sup> arrondissement :

- des bénévoles,
- des personnes âgées désirant bénéficier de l'intervention d'un bénévole.

En contact permanent avec ce public, nous comptons sur votre expertise et votre implication pour repérer et nous orienter des personnes correspondant à notre démarche. Les interventions à domicile des bénévoles devraient démarrer aux alentours de Mars 2020.

⇒ Pour plus d'informations : Manon LATAPIE, stagiaire à l'association Géront'O Nord  
3, bd Basile Barrelier, Sainte Marthe 13014 - 04.91.60.37.16 ou  
[contact@gerontonord.com](mailto:contact@gerontonord.com)



## BOITE A OUTILS / BON A SAVOIR

### Ehpad et accueils de jour : un nouveau dossier de demande unique

Pour simplifier les démarches administratives, le dossier unique d'admission en Ehpad prend désormais en compte l'hébergement permanent et temporaire mais aussi les volets accueils de jour et de nuit.

Le dossier a été actualisé au point de vue du volet médical concernant les éventuelles déficiences sensorielles du demandeur ou encore concernant la protection juridique des majeurs.

Une fois complété, le dossier est à envoyer aux Ehpad sélectionnés par le demandeur. Son dépôt vaut inscription sur liste d'attente, mais nullement une admission.

Une version dématérialisée du nouveau dossier est disponible sur les sites : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ([https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14732.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14732.do))

### Entrée en vigueur de la complémentaire santé solidaire

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, la complémentaire santé solidaire remplace la CMU-C et l'ACS. Elle se veut plus simple d'accès et plus protectrice, permettant à ses bénéficiaires de ne plus payer de nombreux soins ou matériels médicaux moyennant une participation de 0 à moins d'1 euros par jour et par personne selon ses ressources. Exemple : 1 personne seule avec des revenus inférieurs à 746 euros mensuel n'aurait rien à payer, si ses ressources comprises entre 746 et 1007 par mois elle devra payer une participation financière définie en fonction de son âge sans que le montant dépasse 1 euro par jour.

Les dépenses de santé sont prises en charge par les organismes d'assurance maladie et l'organisme gestionnaire de la complémentaire santé solidaire choisi par l'assuré au sein d'une liste disponible sur [complementaire-sante-solidaire.gouv.fr](http://complementaire-sante-solidaire.gouv.fr)

Il n'y a pas de changement pour les actuels bénéficiaires de la CMU-C. Pour les bénéficiaires de l'ACS, l'attestation chèque à présenter pour obtenir une réduction sur le prix du contrat disparaît au profit d'une participation financière. La suppression de l'ACS est progressive, l'assuré peut conserver son contrat souscrit avant le 1<sup>er</sup> novembre 2019 jusqu'à sa fin ou alors de demander à son organisme complémentaire s'il figure sur la liste de passer sans attendre à la complémentaire santé solidaire sans attendre la fin du contrat.

### ➤ **Un plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du Grand Age**

Dans la droite ligne des préconisations de la concertation grand âge et autonomie et du [rapport LIBAULT](#) (mars 2019), c'est dans ce contexte que le 29 octobre 2019, Myriam El Khomri a remis à Agnès Buzyn, son [Plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du Grand âge 2020-2024](#). L'objectif général de ce rapport est de répondre au besoin massif de professionnels à former dans les cinq prochaines années pour répondre aux besoins de prise en charge du grand âge.

### ➤ **Prévenir l'épuisement et l'isolement des aidants : le plan « Agir pour les Aidants »**

[Le plan "Agir pour les aidants" 2020-2022](#) a été présenté ce 23 octobre. Il vise à "prévenir l'épuisement et l'isolement" des 8 à 11 millions de personnes qui aident un proche en perte d'autonomie du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. Ceci "en diversifiant et en augmentant les capacités d'accueil des lieux de répit, en proposant des solutions de relais, en leur ouvrant de nouveaux droits".

### ➤ **Signature du Contrat Local de Santé Marseille 2019-2021**

Les contrats locaux de santé (CLS) sont des dispositifs qui existent depuis 2009. Ils permettent de définir des axes stratégiques et des programmes d'action communs entre les collectivités (Ville et Conseil départemental) et l'Etat en matière de politique locale de santé. Il peut aussi constituer le volet santé de la politique de la ville.

#### **Les objectifs du contrat local de santé de Marseille :**

- Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur.
- Lutter contre l'habitat indigne en lien avec des conditions de vie négligées (syndrome de Diogène).
- Agir sur l'exposition aux perturbateurs endocriniens des populations particulièrement sensibles.
- Promouvoir l'activité physique.
- Mieux prévenir pour lutter contre les conduites addictives.
- Promouvoir un environnement favorable à la santé du jeune enfant.
- Favoriser l'accès aux soins et l'accompagnement des personnes en renoncement de soins et en situation de fragilité.

Pour aller plus loin : <http://sante.marseille.fr/actions-de-pr%c3%a9vention/le-contrat-local-de-sante>



\*\*\*\*\*



### A PARAÎTRE DANS LE PROCHAIN NUMERO ...

Le « **ZOOM sur** » sera consacré à la présentation de trois membres du comité de rédaction : le Pole Services à la Personne, l'URIOPSS PACA et Corse et Interparcours Handicap 13.

Vous trouverez également les rubriques habituelles avec :

- L'agenda du printemps (avril mai juin)
- Les nouveautés du secteur
- Les bons à savoir
- La veille documentaire

D'ici là, bonne année à tous !